

INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2015

du 19/03 au 06/04

La démarche à suivre :

1. Venir en mairie durant les heures d'ouverture (papiers à prévoir : Justificatif de domicile + livret de famille)
2. Venir à l'école le midi, le soir à 16h ou sur rdv, avec les papiers suivants : Photocopies des vaccins + 2 photos d'identité

